Le Conseil général de Charente-Maritime soutient la relance par un plan d'investissements conforme au plan national

lundi 16 février 2009, par lpe

La Commission permanente du Conseil général s'est réunie le vendredi 13 février 2009 à La Maison de la Charente-Maritime, sous la présidence de Dominique Bussereau. Le budget qui va y être débattu pendant plusieurs jours devrait donc être supérieur à celui de 2008 (753 M€ au lieu de 688 M).

En conformité avec le plan de relance national, ce budget prévoit une **progression des investissements en hausse de 10%, et opte pour une augmentation de la fiscalité de l'ordre de 5,5%.**
Les discussions des élus sur ces points ont été assez houleuses.

Retour sur quelques sujets :

Conjoncture : une activité du secteur BTP annoncée en baisse de 10% pour l'année en cours.

Certains élus ont souhaité lors de cette séance mettre l'accent sur la baisse d'activité dans le secteur du Bâtiment et des travaux publics. En effet, le chiffre de -10% a été avancé. Face à ce constat, ces élus demandent aux collectivités de poursuivre leur effort d'investissement. Le Président **Dominique Bussereau** a, pour sa part, réaffirmé que **les travaux d'investissements engagés dans le département et pour partie issus du plan de relance, seraient conduits normalement**.

"*Nous avons pu relever que les offres présentées dans le cadre des procédures de marchés publics par les entreprises de BTP étaient chiffrées à la baisse de 20 à 30%, ce qui montre bien la difficulté actuelle des entreprises et leur besoin de remplir leur carnet de commandes*." ajoutait lors du point presse le Président Bussereau (à droite sur la photo)

Taxe professionnelle abandonnée : vers une augmentation du taux d'IS ?

Les débats n'ont pas échappé à la question d'actualité sur la taxe professionnelle (lire notre article sur le sujet). Le Préfet du département, **Henri Masse** (à gauche sur la photo), a déclaré que les modalités de cette suppression de la taxe professionnelle seront précisées ultérieurement et que la perte de recette fiscale pour les collectivités devrait être compensée. Il a d'ailleurs avancé l'hypothèse d'une augmentation de l'impôt sur les sociétés... à suivre

Une aide financière du Département au Groupement des agriculteurs biologiques

Lors de cette séance, une convention a été adoptée concernant l'aide financière du Département allouée au Groupement des agriculteurs biologiques de la Charente-Maritime. Cette aide est destinée à financer :

- des actions générales de développement de la filière biologique

- le développement d’une action spécifique sur le maraîchage
- les actions prévues pour pérenniser les exploitations, le développement des partenariats et l’information des consommateurs.

Un nouveau nom et une rénovation pour la bac à chaîne de Dompierre sur Charente

Les élus ont entériné la décision du Conseil municipal de **Dompierre-sur-Charente** concernant le nom du nouveau bac franchissant la Charente entre cette commune et celle de Rouffiac.

Ce nom a été adopté à la suite d’une consultation auprès des habitants de cette commune. Le bac s’appellera donc dorénavant « ***Châ p’tit va loin*** », expression typiquement charentaise.

Le bac à chaîne de Dompierre-sur-Charente est l’un des deux survivants, avec celui de Chaniers, des 13 bacs qui, de l’embouchure à la frontière avec le département de la Charente, permettaient de franchir le fleuve au début du XX° siècle en Charente-Maritime.

Il a fait l’objet d’importants travaux financés par le Département, qui en est le propriétaire, à hauteur de 280 000€. Une convention d’exploitation en confie la gestion à la commune de Dompierre-sur-Charente.

Il devrait de nouveau fonctionner cette année du 15 juin au 15 septembre. Elément d’animation touristique autour du fleuve Charente, il transporte chaque saison entre 1 000 et 1500 voitures, autour de 1 300 « 2 roues » et près de 2 000 piétons.